



## Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

### Département de Saône et Loire

<b>SÉANCE DU : 15 Juin 2016</b>	<b>Nombre de délégués :</b>	
<b>N° 2016-023</b>	<b>En exercice :</b>	<b>50</b>
<b>Convocation du : 06 Juin 2016</b>	<b>Présents ou représentés :</b>	<b>36</b>
<b>Affichage du : 21 Juin 2016</b>	<b>Absents :</b>	<b>8</b>

**Objet de la délibération : Convention FREDON 2016**

L'an deux mille seize et le quinze du mois de juin à 18H00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes de Pouilloux, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Président, délégué titulaire de la commune de Blanzy.

Étaient Présents, représentant les communes de :

Communes	Délégués titulaires	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (délégué suppléant)
LES BIZOTS	M Thierry MARMORAT M Jean Paul LUARD	X	X		M Vincent OLIVIERI
BLANZY	M Jean Marc FRIZOT M André PAPILLON	X X			
CIRY LE NOBLE	M Pascal SCHIAVONE M Jean François RIZET	X X			
DIGOIN	M Yves BAYON Mme Marie-Agnès FORGEAT		X	X	
GÉNELARD	M Pierre Yves DUMAS M Marcel MARTIN	X		X	
MARIGNY	Mme Paulette ACKERMANN M François MARCHAND	X X			
MONTCEAU LES MINES	M Michel FURNO Mme Catherine PIGUET	X X			
MONTCENIS	M André PRUDHON M Michel BALAGUER	X X			
MONTCHANIN	M Joël DUBAND M Daniel LAUREAU	X	X		
LOUDRY	M Pascal LOPES DE LIMA M Jean Paul LAUPIN		X	X	
PALINGES	M Bruno PICHARD M Jean Louis TRAMOY	X	X		
PARAY LE MONIAL	M André ACCARY M Gilles PERRETTE	X X			
PERRECY LES FORGES	M Cyril DUTARTRE M Guillaume JACOB	X	X		
POUILLOUX	M SOROKA Christian M Jean Paul MAZILLE	X X			
SAINT AUBIN EN CHAROLLAIS	M Pascal MOREAU M Jean Paul BRÉTIGNY	X		X	
SAINT BERAÏN SOUS SANVIGNES	M Jean-Paul GUILLEMIN M Bernard VILLETTE	X	X		
SAINT EUSÈBE	M Alain BALLOT M Henri CHECKO	X X			
SAINT LAURENT D'ANDENAY	M Rémy CAPA M Gilles TOUILLON	X X			
SAINT LEGER LES PARAY	M Laurent BOURGEON M Alain MATRAS	X X			
SAINT VALLIER	Mme Danielle LUCIEN M Denis BEAUDOT	X	X		
SAINT VINCENT BRAGNY	M Sébastien DESCHAMPS M Jean Marc PESSIN	X	X		
SANVIGNES LES MINES	M Guy BOGUET M Jean Claude LAGRANGE		X X		M PICHARD Emmanuel M CANE Frederic
TORCY	Mme Sylvie LECOEUR M René LEBEAU		X	X	
VITRY EN CHAROLLAIS	M Daniel THERVILLE M Jean Yves GRILLET	X X			
VOLESVRES	M David PIERRE M Claude DUCROUX	X X			

**Secrétaire de séance :** M Guillaume JACOB

.../...

Pour rappel, le syndicat organise la lutte contre le ragondin, espèce nuisible, depuis plusieurs années. Le Syndicat a instauré une prime de 2 € par queue de ragondin pris – répondant ainsi à un besoin évident sur le bassin versant.

Le Syndicat ne pouvant réceptionner les queues de ragondins dans ses locaux, cette mission a été confiée à la FREDON, organisme régional de lutte contre les nuisibles. La FREDON a en charge l'animation, la récolte et le paiement des piégeurs. Le montant de l'opération se compose de deux parties (fixe et variable) :

- **Partie fixe :**

Gestion-animation-communication: 3 600 € non soumis à la TVA

- **Partie Variable :**

Indemnisation des ragondins détruits : 2 € par prise prouvée

Durant l'année 2015, la FREDON n'a pu mettre en œuvre l'animation sur le territoire. Il est proposé que l'animation se fasse à titre gracieux pour l'année 2016.

Le Comité Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité,

**Autorise** le président à signer la convention avec la FREDON pour l'année 2016.

Fait et délibéré en séance et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



**Certifié exécutoire** pour avoir été reçu

à la sous-préfecture le : **21 juin 2016**

Publication le : **21 juin 2016**

A Montceau-les-Mines le : **21 juin 2016**

Le Président,

